ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

taux d'invalidité

Question écrite n° 98303

Texte de la question

Mme Cécile Untermaier attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice sur l'évaluation du taux d'incapacité d'une personne souffrant d'un handicap. Actuellement, suite à un accident de travail ou une maladie professionnelle, la sécurité sociale fixe en cas de séquelles, un taux d'incapacité. En cas de litiges nés de l'application des dispositions législatives en matière de sécurité sociale, il est possible d'exercer un recours auprès du tribunal des affaires de sécurité sociale (TASS) ou du tribunal du contentieux de l'incapacité (TCI) qui attribuera un coefficient professionnel. Si le coefficient professionnel moyen attribué augmente parallèlement au taux médical moyen, il n'est pas rare de constater que le coefficient professionnel fixé par le tribunal égale, voire dépasse le taux médical accordé. Cependant, l'apparent succès du coefficient professionnel devant les tribunaux ne doit pas occulter une difficulté de taille, dénoncée notamment par la FNATH - association des accidentés de la vie. En effet, il est constaté une grande disparité d'attribution dans la pratique des tribunaux, où la moyenne des coefficients professionnels attribués oscille largement entre 2,5 % et 18 %. Plusieurs raisons peuvent être avancées : l'absence d'un référentiel commun pour l'ensemble des juridictions et pour leurs formations, le manque de formation des assesseurs nommés dans ces tribunaux et l'opacité de leurs travaux. Si, en appel, ces inégalités sont en partie réparées, cela ne peut suffire. Aussi, elle souhaiterait savoir quelles mesures sont envisagées par le Gouvernement pour limiter les inégalités constatées sur le territoire.

Données clés

Auteur : Mme Cécile Untermaier
Circonscription : Saône-et-Loire (4e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 98303
Rubrique : Handicapés
Ministère interrogé : Justice
Ministère attributaire : Justice

Date(s) clée(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 18 octobre 2016
Question publiée au JO le : 2 août 2016, page 7098
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)